

Rapport annuel 2005-2006

Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.

On peut consulter la version anglaise à www.cpamanitoba.ca
English version available at www.cpamanitoba.ca

Énoncé de mission

Aider les personnes qui ont une lésion médullaire ou une autre incapacité physique à devenir autonomes et autosuffisantes et à participer pleinement à la vie de la société.

Nature et objectifs de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.

L'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) est un organisme sans but lucratif qui représente les Manitobains et les Manitobaines qui ont une lésion médullaire ou une autre incapacité physique semblable. Responsable devant ses membres, qui comptent des personnes vivant avec une lésion médullaire, leurs familles et leurs défenseurs, l'Association emploie un personnel professionnel, a recours à des bénévoles dévoués et encourage les efforts d'entraide pour réaliser sa mission.

Services de base de l'ACP

L'ACP (Manitoba) s'efforce de remplir sa mission en offrant six services de base.

Consultation en réadaptation

Des services de consultation professionnels aident les personnes médullolésées à retrouver une vie autonome au sein de leur collectivité. L'ACP leur offre un soutien continu, de l'information, des liens avec la collectivité et un suivi.

Coordination des services

Un encadrement tout à fait particulier assure la coordination générale du processus de réadaptation, allant du moment de la blessure jusqu'à la période de réinsertion sociale.

Services d'orientation professionnelle et d'emploi

Ces services aident les blessés médullaires à cerner leurs aptitudes professionnelles et à obtenir un emploi qui correspond à leurs valeurs, compétences, habiletés et intérêts.

Services de soutien par les pairs

« Quelqu'un qui est passé par là » peut servir de mentor et de modèle de comportement à adopter pour encourager les autres et les soutenir dans leurs efforts de surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés.

Services de représentation communautaire

L'ACP vise à créer une société fondée sur l'inclusivité. Ses efforts portent sur la définition et la réduction des obstacles à la pleine participation communautaire des personnes handicapées. Elle cherche à remplir cette dimension de ses activités en collaborant avec d'autres personnes et organismes et en faisant preuve de leadership en matière de prévention.

Services d'information

L'ACP offre des renseignements détaillés et pertinents aux personnes concernées : blessés médullaires, membres de leurs familles, employeurs, organismes communautaires, assureurs et gouvernements.

Qu'est-ce qu'une lésion médullaire ?

En quelques mots, une lésion médullaire est une blessure de la moelle épinière. La moelle épinière est le tissu nerveux contenu dans le canal rachidien qui relie le cerveau aux autres parties du corps. Ce tissu ne peut pas normalement se régénérer et c'est pourquoi une lésion de la moelle épinière est dite permanente.

- Une personne *paraplégique* souffre d'une paralysie des membres inférieurs et d'une partie du torse.
- Une personne *tétraplégique* souffre en plus d'une paralysie complète ou partielle des mains et des bras en raison d'une lésion médullaire dans la région du cou.

Nouveaux blessés médullaires

65 nouveaux blessés médullaires ont été dirigés vers l'ACP entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006. Parmi ceux-ci :

- 29 présentaient une lésion d'origine traumatique, 27 une lésion d'origine non traumatique*;
- 34 étaient des paraplégiques, 22 des tétraplégiques*;
- 19 présentaient une lésion complète, 33 une lésion incomplète*;
- 15 étaient âgés de 35 ans et moins, 41 de plus de 35 ans;
- 51 étaient des hommes, 14 des femmes;
- 46 patients étaient des non-Autochtones, 12 des Autochtones*.

*Un certain nombre de statistiques ne sont pas encore connues.

Produits - Services d'information

James Kraynyk, webmestre, s'occupe de la maintenance du site Web de l'ACP (Manitoba) www.cpamanitoba.ca. En plus des renseignements affichés sur son site Web, l'ACP diffuse de l'information par l'entremise de publications diverses, notamment :

- *ParaTracks* (bulletin d'information provincial – Rédacteur : Lorne Chartrand, conception graphique et mise en page : James Kraynyk).
- *Accès total* (revue de l'ACP nationale).
- *Life After Spinal Cord Injury*, guide et ouvrage de référence inspirés de la publication *Vivre après une blessure médullaire* de l'Association des paraplégiques du Québec.
- *Guide to Pressure Ulcer Prevention*, guide de prévention des plaies de pression.
- Brochures, articles et vidéos sur divers sujets ayant trait aux lésions médullaires.

Produits - Services à la clientèle

Le système informatisé de gestion de cas de l'ACP permet d'assurer le suivi des activités des programmes (produits). Les indicateurs ci-dessous sont dérivés de diverses analyses de ces produits. Le personnel des services de réadaptation a établi le tableau suivant des produits offerts en cours d'année à 504 clients.

Type de service	Nombre de services fournis	% de l'ensemble des services fournis
Hébergement	996	10,69
Besoins particuliers de certains clients	34	0,36
Éducation (orientation professionnelle)	485	5,19
Emploi (orientation professionnelle)	843	9,03
Offre de matériel et de fournitures	694	7,44
Soutien fourni aux membres de la famille et à d'autres personnes importantes	187	2,00
Services d'ordre financier	695	7,45
Santé et mieux-être	1 225	13,13
Questions juridiques	96	1,03
Récréation et loisirs	245	2,63
Sexualité	65	0,70
Aide à la vie autonome	142	1,52
Transport	233	2,50
Coordination des services généraux et assurance de la qualité	3 391	36,34
TOTAL	9 331	100

Produits — Représentation communautaire

En plus des activités ordinaires de ses services à la clientèle, l'ACP a participé à une grande variété d'activités de représentation communautaire en 2005-2006 :

- soumission de commentaires et suggestions à Élections Canada;
- participation au comité consultatif de la Ville de Winnipeg sur l'accessibilité;

- leadership au sein de l'équipe responsable de l'alliance Solutions in Motion de la Fondation Rick Hansen;
- participation aux groupes de travail 1 et 3 du ministère des Services à la Famille et du Logement;
- présentation d'un rapport sur la restructuration des services au gouvernement du Manitoba;
- participation active à une équipe sur les traumatismes médullaires ayant pour mandat de sensibiliser davantage la population aux problèmes actuels de prestation de soins de santé;
- collaboration communautaire avec un certain nombre de citoyens, d'entreprises et d'organismes auxiliaires;
- désignation de conférenciers et de conférencières pour adresser la parole aux élèves dans les écoles et devant divers organismes communautaires;
- participation à l'évaluation du programme Ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées (EMTPH);
- participation au Prix d'accessibilité de la Ville de Winnipeg;
- participation au comité conjoint, composé de membres du gouvernement et de la collectivité, sur les questions d'emploi et d'aide au revenu des personnes handicapées;
- participation au comité consultatif sur la politique relative au service de transport Handi-Transit;
- participation au comité sur la conception universelle de la nouvelle aérogare de Winnipeg;
- participation au comité consultatif sur les permis de stationnement;
- participation au comité d'orientation de la mobilité en fauteuil roulant de l'ORSW.

Célébrons 60 années de réalisations

Depuis 1946, l'Association canadienne des paraplégiques (ACP) joue un rôle actif au Manitoba. La Division du centre-ouest de l'ACP a été créée en 1946 à l'hôpital Deer Lodge lorsqu'un « club » de 37 membres, organisé et dirigé d'abord par Eric Lyle, puis par A. T. (Tony) Mann, a été formé. La première réunion officielle du conseil d'administration a eu lieu en août 1946. Au cours des 60 dernières années, l'ACP (Manitoba) s'est efforcée de défendre et de promouvoir les droits des personnes handicapées, tout en offrant des services d'information, de réadaptation holistique et de représentation aux nouveaux blessés médullaires et à leurs proches. Au cours de l'année 2006, l'ACP (Manitoba) célébrera ses 60 années d'existence et envisagera les 60 années à venir avec joie et espoir.

Rapport du président et du directeur général

L'année qui vient de s'écouler a été remplie de changements, de défis et de festivités. Le conseil d'administration a continué à concentrer ses efforts sur ses trois initiatives stratégiques : améliorer l'image publique de l'ACP, étendre les services offerts et rehausser le professionnalisme de l'Association.

L'élaboration et l'exécution des activités à l'appui de ces initiatives sont le résultat direct du travail inlassable des personnes suivantes : les membres du conseil d'administration, par leur participation au comité des programmes et des relations communautaires et au comité des activités; le personnel, par son dévouement à offrir des services de qualité, ainsi que le personnel et les bénévoles qui font partie d'autres comités communautaires et qui contribuent énormément au succès de notre organisme.

Au cours de l'exercice 2005-2006, l'ACP a participé aux activités suivantes :

- organisation, par le comité spécial de planification du 60^e anniversaire de l'ACP, d'un dîner anniversaire pour souligner les 60 années de réalisations de l'organisme. Prévues pour l'automne de 2006, cette activité mettra en évidence l'histoire et les réalisations de l'Association, tout en saluant les efforts des personnes qui sont les artisans de 60 années de service et d'excellence;
- soutien accordé à diverses activités de collecte de fonds, telles que le programme de vente de tablettes de chocolat aux amandes. Ce programme a dépassé notre objectif financier et il sera élargi cette année grâce au recrutement d'un représentant supplémentaire;
- participation continue à la Rick Hansen Solutions in Motion Alliance au Manitoba.

Dans nos efforts de maximiser la qualité de nos services, nous avons fait face à des défis qui exigeaient à la fois de la souplesse et un esprit d'innovation. Nous continuerons à relever les défis qui se présentent à nous aujourd'hui et ceux des années à venir.

- La collecte de fonds Walk 'n Roll à Brandon a lieu désormais deux fois par année. Le comité organisateur de cette activité continue de s'en occuper de manière autonome, malgré les ressources limitées disponibles dans la région de l'ouest de la province.
- Parmi les changements apportés au personnel de l'ACP, notons la création de trois nouveaux postes : celui de directeur général, de coordonnateur des communications et d'éducation du public, ainsi que de conseiller en réadaptation rattaché aux services destinés aux Autochtones.
L'Association fonctionne maintenant avec un personnel complet. Nous remercions tous les membres du personnel et les bénévoles pour leur dévouement et leur engagement pendant la période de transition.
- Le déménagement planifié de l'unité de traitement des lésions de la moelle épinière du Centre des sciences de la santé au centre de santé Riverview a nécessité une participation réfléchie et positive de la part de l'ACP, afin que ses préoccupations concernant la prestation de services de qualité soient bien comprises et prises en compte. Nous avons élaboré et présenté des commentaires et des propositions concernant ce déménagement, lesquels constituaient une vue d'ensemble des défis que doivent affronter les personnes atteintes d'une lésion médullaire au cours de leur réadaptation.
- Le bureau national de l'ACP a connu un roulement important de personnel. Son conseil d'administration, conjointement avec le personnel du bureau, a entrepris une réorganisation des rôles et des priorités du bureau national dans le cadre de ses efforts visant à renforcer sa structure organisationnelle

et financière.

L'année à venir fournira à l'Association de nombreuses occasions de célébrer ses réalisations et de faire face aux défis actuels, dont entre autres :

- continuer à informer l'Office régional de la santé de Winnipeg de nos points de vue et de nos suggestions concernant le déménagement éventuel de l'unité de traitement des lésions de la moelle épinière du Centre des sciences de la santé;
- appuyer le bureau national pendant la période d'embauche d'un nouveau directeur général et la réorganisation du bureau;
- réfléchir de manière proactive sur la façon de déterminer les priorités dans le cadre de prestation de nos services, à l'heure où les ressources financières de l'Association répondent de plus en plus difficilement à la demande accrue de nos services;
- continuer d'harmoniser une gestion prudente du budget avec notre engagement à l'égard d'un professionnalisme qui vise à offrir des services de qualité;
- continuer de reconnaître et d'appuyer le travail de notre équipe de professionnels, afin d'assurer le maintien d'un personnel dévoué et la prestation de services constants et professionnels.

Nous remercions nos partenaires financiers, nos commanditaires et tous ceux qui nous soutiennent pour leur appui financier continu. Nous désirons remercier également les membres du conseil d'administration actuel et sortant pour leurs conseils et leur contribution inestimables envers l'Association. Nous sommes reconnaissants à l'égard de notre personnel et de nos bénévoles dévoués pour leur engagement soutenu à fournir des services qui améliorent la vie des personnes atteintes d'une lésion médullaire.

- *Ernie Hasiuk et Ron Burky*

Personnel de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba)

Ron Burky – directeur général

Darlene Cooper – B.Serv.Soc., agente de réadaptation agréée, CCRC, directrice des Services de réadaptation

Teresa Nickerson – coordonnatrice des communications et de l'information publique

Adrienne Conley – adjointe de direction

Roslyn Dooley – agente comptable

Greg Winmill – agent de réadaptation agréé, conseiller en réadaptation

Dan Joannis – B.Réc., conseiller en réadaptation

Maria Cabas – conseillère en réadaptation

Liz Lobban – conseillère en réadaptation

Colin Mathieson – spécialiste des ressources communautaires (lieux et bâtiments accessibles aux personnes handicapées et loisirs)

Alan Schultz – technicien en réadaptation

Recherche

Par l'intermédiaire de la Manitoba Paraplegia Foundation Inc., l'ACP investit des fonds dans la recherche de nouveaux traitements et de la guérison des lésions médullaires. L'ACP soutient également la recherche dans ce domaine en participant activement à la campagne « Rouler vers demain » de Rick Hansen et en informant ses clients et membres des possibilités de participation à la recherche.

Canadian Paraplegic Association (Manitoba) Inc.
Association canadienne des paraplégiques (Manitoba)
États financiers sommaires
au 31 mars 2005

Situation financière

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Actif		
Encaisse	132 227 \$	103 187 \$
Comptes clients	61 495 \$	76 813 \$
Immobilisations	22 145 \$	22 438 \$
	<hr/> 215 867 \$	<hr/> 202 438 \$
Passif et actif net		
Comptes fournisseurs et charges à payer	17 975 \$	24 464 \$
Indemnités de vacances à payer	31 729 \$	37 823 \$
Recettes reportées	60 913 \$	64 674 \$
Actif net	105 250 \$	75 477 \$
	<hr/> 215 867 \$	<hr/> 202 438 \$

Recettes, dépenses et actif net

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Recettes		
Subventions et recettes prévues aux contrats		
Province du Manitoba	245 100 \$	238 000 \$
Santé Canada	74 047 \$	71 494 \$
Centraide Winnipeg	112 700 \$	106 080 \$
Office régional de la santé de Winnipeg	56 027 \$	54 928 \$
Commission des accidents du travail	20 000 \$	20 000 \$
Subventions de projet du Bureau national de l'Association canadienne des paraplégiques	92 903 \$	71 609 \$
Fondation pour la guérison des Autochtones	—	1 563 \$
Manitoba Paraplegia Foundation Inc.	14 416 \$	24 653 \$
Winnipeg Foundation	23 000 \$	27 500 \$
Fondation Rick Hansen	9 722 \$	5 593 \$
	<hr/> 647 915 \$	<hr/> 621 420 \$

Services rémunérés – SAPM et autres	15 971 \$	24 668 \$
Divers	36 826 \$	30 105 \$
Recouvrement de matériel et frais de formation payés au nom des paraplégiques ou par ceux-ci	51 789 \$	35 198 \$
Total des recettes	752 501 \$	711 391 \$
Dépenses		
Amortissement	17 270 \$	19 647 \$
Programme des services de réadaptation		
Salaires et dépenses	458 756 \$	505 833 \$
Aide professionnelle	51 789 \$	35 198 \$
Programme de représentation et d'information	134 913 \$	151 548 \$
Total des dépenses	662 728 \$	712 226 \$
Transfert de fonds à la Manitoba Paraplegia Foundation	60 000 \$	—
Excédent des recettes sur les dépenses (des dépenses sur les recettes)	29 773 \$	(835 \$)
Actif net au début de l'exercice	75 477 \$	76 312 \$
Actif net à la fin de l'exercice	105 250 \$	75 477 \$

Rapport des vérificateurs

Aux membres de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.

Les états financiers condensés ci-joints de la situation financière, ainsi que des recettes, des dépenses, de l'actif et du passif nets ont été établis à partir des états financiers complets de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. au 31 mars 2006 et pour l'exercice clos à cette date. Dans notre rapport du 31 mars 2006, nous avons formulé une opinion avec réserve sur ces états financiers, étant donné que nous n'avons pas été en mesure de confirmer l'intégralité des revenus provenant de dons. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de l'Association. Notre responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Comme ces états financiers condensés sont, du fait de leur nature, un sommaire, ils ne contiennent pas tous les renseignements requis pour leur présentation par les règles comptables généralement admises au Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit qu'ils risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la

situation financière, les résultats du fonctionnement et les flux de trésorerie de l'Association, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

DELOITTE & TOUCHE LLP
Comptables agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 10 mai 2006

Les personnes intéressées peuvent obtenir un ensemble complet des états financiers et le rapport détaillé des vérificateurs en s'adressant à l'Association.

**Conseil d'administration de l'Association canadienne des paraplégiques
(Manitoba) en 2005-2006**

Art Braid* – *comité de direction*

Andrew Carrier

Corrine Deegan*

George Dyck*

D^r Karen Ethans

Ed Giesbrecht – *vice-président*

Ernie Hasiuk – président

Randy Komishon* – ancien président

Rich Ludwick

Earl McArthur*

Bill Neill

Rudy Niebuhr – *comité de direction*

Harvey Pollock

Leonard Steingarten* – *trésorier*

Lynda Walker

John Wallis

John Wyndels*

(*paraplégique ou tétraplégique)

Rapport du trésorier

Au nom du conseil d'administration, je suis heureux de souligner que l'exercice 2005-2006 s'est terminé par un excédent de 29 773 \$ des recettes sur les dépenses, ce qui comprend le transfert de 60 000 \$ à la Manitoba Paraplegia Foundation Inc.

Nous avons l'intention d'utiliser ces fonds pour offrir un plus grand nombre de services à notre clientèle.

Le *total des recettes* s'est accru de 41 000 \$ par rapport à l'exercice précédent, en raison de nombreuses variations de financement dont on peut prendre connaissance en se rapportant aux états financiers vérifiés ci-dessus, lesquels indiquent que tous nos principaux bailleurs de fonds ont accru le montant de leur soutien à l'Association.

Le *total des dépenses*, tel qu'indiqué dans les états financiers ci-dessus, a diminué de 63 712 \$ par rapport à l'exercice précédent.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à l'égard de nos bailleurs de fonds, donateurs et membres pour le soutien continu qu'ils offrent aux programmes et aux services de notre organisme.

Je tiens à remercier notre agente comptable, Roslyn Dooley, de son travail et de son dévouement, ainsi que Bruce Jack et Gabriella Zaporozan chez Deloitte & Touche LLP de leur travail de préparation de nos états financiers vérifiés.

- *Leonard Steingarten*

En plus des bailleurs de fonds mentionnés ci-dessus, l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) tient à remercier ses autres donateurs et organismes subventionnaires, y compris les personnes et organismes suivants :

- *Arthur Braid*
- *Beryl Maguire*
- *Arthur Summers*
- *John Thorpe*
- *Robert Wroblewsky*
- *Marianne Bossen*
- *Randy Komishon*
- *Audrey McIlraith*
- *Beverly Lysyshin*
- *Harold Swalwell*
- *Martin Ehlichman*
- *Myra Danielson*
- *Calvin Sinclair*
- *Corrine Deegan*
- *Denis Waylyk*
- *D' Karen Ethans*
- *Patti Bonas*
- *Melvin Goodwin*
- *Effie Loubardias*
- *Leonard Steingarten*
- *Anonyme*
- *Centre de recherche sur les lésions médullaires de l'Université du Manitoba*